



# VÉTROZ Spective

Bulletin d'information de  
la Municipalité de Vétroz  
[www.vetroz.ch](http://www.vetroz.ch)



## EDITORIAL

*C'est avec plaisir qu'en pleines vendanges, je profite de cette parution d'automne pour vous donner des informations sur les divers chantiers ou dossiers en cours cette année.*

*La construction de la bibliothèque avance normalement et tous les travaux devraient être terminés à fin novembre, ce qui nous permettra d'effectuer le déménagement depuis l'actuel local au début décembre et nous vous confirmerons la date de l'inauguration officielle qui aura lieu avant Noël.*

*Les travaux concernant la construction des abris PC et des vestiaires des Plantys vont également bon train et le gros œuvre devrait être achevé d'ici à la fin de l'année. De plus, je peux vous annoncer qu'avec l'aval du conseil général nous avons opté pour un système de chauffage centralisé pour tout le complexe des Plantys.*

*Dans le contexte énergétique actuel, la Municipalité a souhaité donner un signal fort et nous avons opté pour un chauffage à pellets, neutre en CO<sup>2</sup>, combiné avec du solaire. Ce principe favorise les énergies renouvelables et locales puisque la fourniture des pellets se fera par l'intermédiaire de la société Valpellets SA qui sera installée dans l'usine de traite-*

*ments des ordures d'Uvrier et qui utilisera le bois valaisan ainsi que la chaleur des fours.*

*Je vous signale également que d'ici à la fin de l'année, notre alimentation supplémentaire en eau potable provenant du nouveau puits de la SEBA SA sera fonctionnelle et que nous avons trouvé avec les dirigeants de cette société un accord très favorable pour la commune.*

*D'ici là, je vous souhaite à toutes et à tous une excellente fin d'année 2007 et vous laisse prendre connaissance des autres informations contenues dans ce Vétrozspective.*

Stéphane Germanier  
Président



# PERSONNEL COMMUNAL



*Au courant de l'été dernier, Mme Sabine Sierro (éducatrice responsable de l'Escale), Mlle Murielle Quennoz (apprenante) et M. Giuseppe Vita (collaborateur auprès des travaux publics) ont quitté les fonctions respectives qu'ils exerçaient depuis plusieurs années au sein du personnel communal.*

*La Municipalité tient par la présente à les remercier sincèrement de l'engagement dont ils ont fait preuve et des prestations de*

*qualité qu'ils ont offertes à la population vétrozaine tout au long de leur mandat.*

*Bonne retraite à M. Vita et bonne continuation dans la vie professionnelle à Mme Sierro ainsi qu'à Mlle Quennoz !*

*Afin de pallier à ces départs, le Conseil municipal a décidé d'engager trois nouvelles collaboratrices ainsi qu'un nouveau collaborateur, à savoir :*



*Mlle Virginie Rudaz  
Apprenante auprès du Secrétariat*



*Mlle Jenny Martin  
Apprenante auprès du Service technique*



*Mme Nadia Dayer  
Educatrice responsable de l'Escale*



*M. Pascal Roh  
Collaborateur au sein des Travaux publics*

*Nous souhaitons d'ores et déjà plein succès aux personnes susmentionnées et demandons à la population vétrozaine d'accueillir celles-ci avec égard et enthousiasme, sachant que chacune et chacun d'entre elles œuvrera assurément pour le bien-être général de notre Municipalité.*

# MERITES SPORTIFS ET CULTURELS



Lors de la dernière Fête de la Madeleine, le Conseil municipal a eu le plaisir de remettre les traditionnels mérites sportifs et culturels récompensant cette année les citoyens et sociétés suivants :

- 1 **mérite sportif individuel** à Océane Seppey, championne romande de patinage artistique en 2006 et 2007,
- 1 **mérite sportif collectif** à Hélios Basket, équipe masculine de 2<sup>ème</sup> ligue, pour le doublé coupe et championnat,
- 1 **mérite culturel individuel** à Raymond

Nalesso, champion romand junior de tambour, et 1<sup>ère</sup> place lors du festival de l'ATFVR et de la fête des fifres et tambours du Haut-Valais.

- 1 **mérite culturel collectif** au quatuor génération (Jean-Paul Duc, Cédric Cotter, Nicolas Rey et Stéphanie Glassey), champion suisse des quatuors,
- 1 **mention particulière** à Bertrand Moren, lequel a remporté le 25.03.07 le concours de composition organisé par l'association suisse des Brass Band.

## Mérites sportifs et culturels





## Mes 4 ceps

*Une initiative de développement durable proposée par le Musée valaisan de la Vigne et du Vin et soutenue par le Département de l'Éducation, de la Culture et du Sport.*

*L'activité « Mes 4 ceps » permet de faire découvrir la vigne et ses travaux à des enfants qui n'en ont qu'une idée très vague alors même qu'ils habitent au cœur du vignoble valaisan.*

*Les élèves des classes de 3ème primaire 2006-2007 de Mmes Joëlle Salloum-Christel Follonier et de M. Daniel Vergère ont pu participer activement aux différents travaux de la vigne durant l'année scolaire passée grâce à MM. Jacques Udry et Raphaël Vergère qui ont mis 4 ceps à la disposition de chacun d'eux (2 x 80 ceps au total). Les enfants ont bénéficié du savoir-faire professionnel de ces deux vignerons, se sont familiarisés avec leurs gestes et ont pris conscience de la noblesse de ce travail et du respect qui lui est dû. Ils ont également pu mettre en œuvre sur le terrain les différents éléments abordés en classe.*



*Vignerons, enseignants et même parents ou grands-parents les ont accompagnés dans cette démarche depuis la prise de possession des 4 ceps jusqu'aux vendanges, en passant par les différents travaux de la vigne tout au long de son évolution.*

*L'expérience s'est terminée le vendredi 21 septembre par les vendanges, moment festif qui a offert aux élèves la possibilité de récolter le fruit de leur travail et de le partager avec les différents intervenants et leur famille. Mmes Régine Penon et Anne Putallaz ont ouvert leur cave pour donner aux enfants la possibilité de presser une partie de leur récolte et d'en savourer le moût.*





*Un grand merci aux vigneronns et aux propriétaires encaveurs qui se sont mis gracieusement à la disposition de nos écoliers...*

*2008 de Bresse par la visite du Musée valaisan de la Vigne et du Vin à Salquenen, le vendredi 28 septembre.*

*Une nouvelle activité « Mes 4 ceps » va débiter pour les classes de 3ème primaire 2007-*

*Marie-Thérèse Dessimoz  
Responsable des écoles*





## l'école bouge

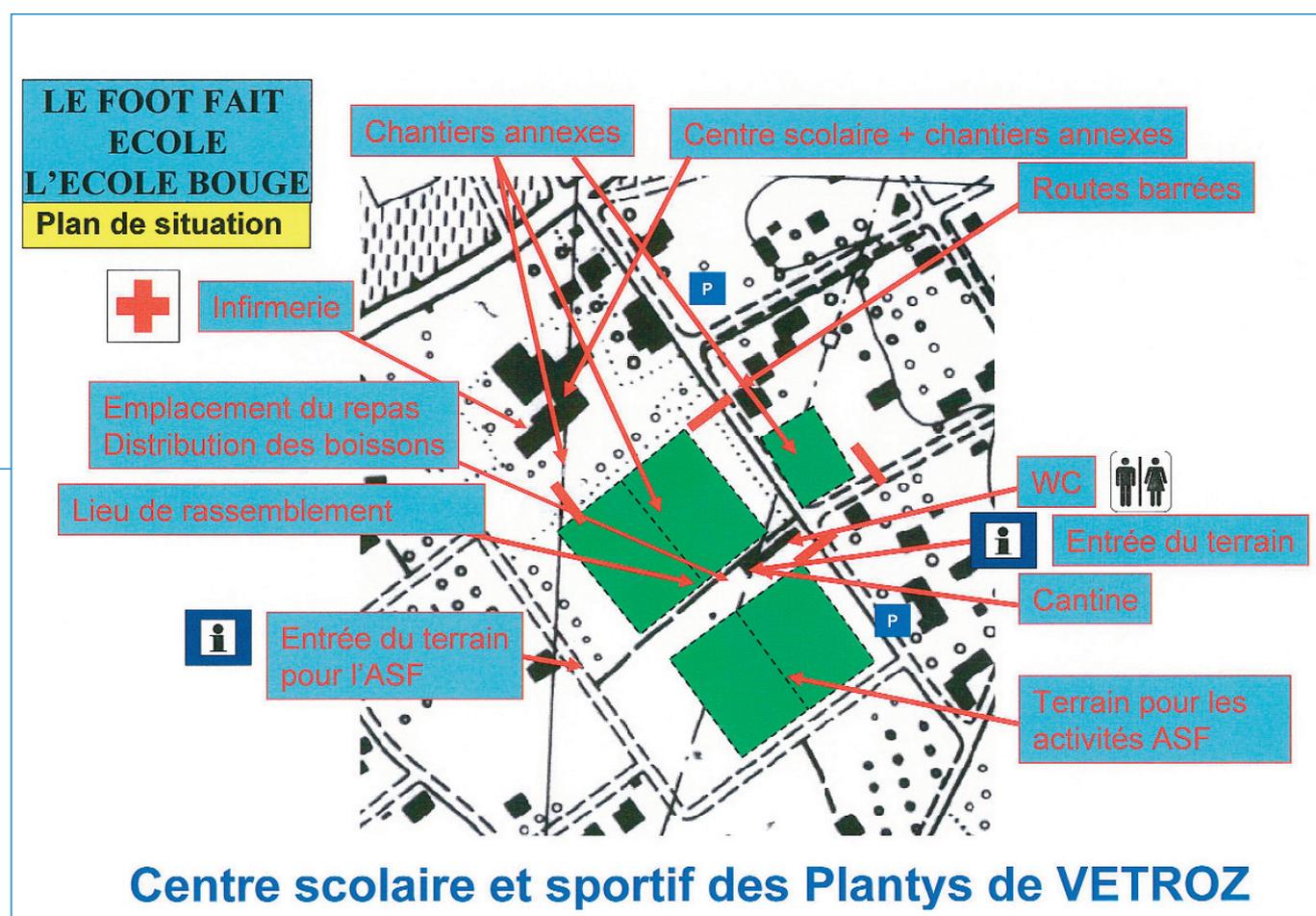


### L'Ecole Bouge & Le foot fait école

**Vendredi 5 octobre 2007**

Pour marquer d'une pierre blanche la fin de l'opération "l'école bouge", combinée, cette année, avec l'opération ASF/UEFA 2008 "Le foot fait école", les enseignants de l'École de Vétroz, avec accord préalable de la Commission scolaire de Vétroz, organisent une grande journée d'amitié et d'activités culturelles et sportives.

Les 453 élèves de notre village, encadrés par les 40 enseignants et quelque 120 parents, seront à la fête et de la fête.



# ŒUVRE D'ART AU CENTRE DE BRESSE



## INAUGURATION

*L'œuvre d'art, créée par Mme Valérie Jacquemet, sera inaugurée à l'occasion du concert de Noël qui aura lieu le 22 décembre 2007 à la salle de Gymnastique de l'école de Bresse.*



# CONTROLE DES VELOS

*La plupart des enfants et adolescents font du vélo, soit pour aller en classe, soit dans le cadre de leurs loisirs. L'autorité scolaire encourage volontiers cette saine activité du moment que les enfants font preuve de prudence et que leurs vélos sont conformes aux règles de la circulation routière.*

*L'association des parents d'élèves de Vétroz, en collaboration avec la section valaisanne du TCS et la direction des écoles a mis sur pied au mois de mai passé le contrôle de tous les vélos des écoliers des classes primaires de la commune.*

*S'il est réjouissant de voir que 77% des vélos avaient de bons freins, il n'en reste pas moins que les 23% restant, dont les freins étaient en mauvais état, voire inexistants, sont considérés comme dangereux !!*

**La police rend attentif que 70% des cycles n'étaient pas autorisés à circuler sur la voie publique. En effet ils n'avaient pas l'équipement prescrit soit:**

- Freins: 2 freins efficaces

- Vignette: bien visible sur le vélo (validité 31 mai de l'année suivante)
- Catadioptrés: Doivent être fixe. Blanc à l'avant et rouge à l'arrière
- Pédales munies de catadioptrés jaunes avant et arrière
- Dispositif antivol: cadenas, câble ou dispositif similaire
- Sonnette: bien perceptible. Les autres avertisseurs sont interdits.

**Un grand merci au TCS Valais, à la police municipale, aux mécaniciens Yann, Georges, Jean-Daniel du garage de Chiron et à Mme Dessimoz pour les écoles.**



# CHŒUR DES ADIEUX



*Appel aux personnes disponibles et avant quelques dispositions pour le chant*

*Dans le cadre de la paroisse de Vétroz, un chœur des Adieux est mis sur pied. Cette chorale spécifique, dirigée par Jules Délèze, anime les messes d'ensevelissement qui se déroulent à l'église de Vétroz (à 16h00 l'hiver et à 17h00 le reste de l'année).*

## **Votre profil**

- *Vous aimez chanter, vous faites ou non partie d'un chœur.*
- *Vous êtes disponible en journée – retraité(e), personne au foyer ou horaire de travail vous permettant de vous libérer pour animer les messes d'enterrement dans le courant de l'après-midi selon l'horaire indiqué plus haut.*
- *Vous souhaitez apporter votre contribution à la vie paroissiale vétrozaine.*

## **Votre engagement**

*Dans la mesure de vos disponibilités :*

- *Vous participez à la répétition mensuelle, le 2<sup>ème</sup> mardi de chaque mois.*
- *Vous êtes présents(e) lors des messes d'ensevelissement.*

*Votre participation au chœur des Adieux, vous donne également l'occasion de côtoyer d'autres personnes, lesquelles comme vous ont à cœur de mettre un peu de leur temps en faveur d'une action de solidarité.*

## **Intéressé(e) ?**

*Vous pouvez contacter Dominique Roch au 079 228 24 36 ou vous rendre directement aux répétitions qui ont lieu chaque 2<sup>ème</sup> mardi du mois au local de répétition du chœur-mixte Ste Marie-Madeleine de Vétroz (salle paroissiale, 1<sup>ère</sup> porte à gauche).*

# LUNABUS

## **Lunabus** Sion-Martigny



*A la suite des incivilités rencontrées durant l'année 2006, les communes ont décidé de mettre en place un système de Sécuritas pour toutes les courses Lunabus.*

*Les frais engendrés par cette impérative prestation sont pris en charge par les communes.*

*Nous invitons nos jeunes à adopter une attitude plus respectueuse vis-à-vis du matériel et du personnel, faute de quoi les frais de sécurité seront portés au compte des parents.*

*Nous espérons ne pas avoir à en arriver à de telles extrémités et comptons sur votre bienveillance.*